



Pôle Expertise
des établissements
et de la pédagogie

Inspection pédagogique du
second degré

VR/IP/PL/OM
n° 3211/2017-00104

Affaire suivie par
David LAGEDAMON
Philippe LEFEBVRE
Marie-Hélène PEREZ
Olivier MONTOUT
Bureau 103
Téléphone
(687) 26 62 15
Fax
(687) 26 62 07
Mél.
david.lagedamon@ac-
noumea.nc
philippe.lefebvre@ac-
noumea.nc
marie-helene.perez@ac-
noumea.nc
olivier.montout@ac-noumea.nc

1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

Nouméa, le 24 avril 2017

Le groupe d'inspection Economie Gestion
Le groupe d'inspection EPS
Le groupe d'inspection Mathématiques
Le groupe d'inspection SBSSA
Le groupe d'inspection STI

à

Mesdames et Messieurs
les directeurs d'établissements

Objet : Organisation des CCF en certification intermédiaire

Références :

- Evaluation certificative en Baccalauréat Professionnel
- BO n°13 du 31 mars 2016 :
 - http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100538
- Arrêtés du 11 juillet 2016 :
 - <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032949040&dateTexte=&categorieLien=id>
 - <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032948998&dateTexte=&categorieLien=id>
 - <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032949022&dateTexte=&categorieLien=id>

Cher(e)s collègues,

Comme annoncé dans la circulaire de rentrée 2016, il est mis fin à toute évaluation certificative en classe de seconde professionnelle.

Le ministère a redéfini l'organisation des CCF en CAP et BEP (diplômes intermédiaires) pour les élèves engagés dans un **parcours de formation Bac Pro**. Les nouvelles dispositions étant effectives pour la session 2018, **aucune épreuve en CCF ne sera organisée en classe de seconde Bac Pro dès cette année**, aussi bien dans les enseignements généraux que dans les enseignements professionnels.

Les modifications apportées aux définitions d'épreuves sont les suivantes :

En mathématiques et physique-chimie :

- Pour les spécialités comportant des sciences physiques et chimiques en **BEP** : deux situations d'évaluation (l'une en mathématiques, l'autre en physique-chimie) organisées en première pro, d'une durée de 45 minutes environ chacune.
- Pour les spécialités ne comportant que des mathématiques en **BEP** : une situation d'évaluation organisée en première pro, d'une durée de 45 minutes environ.
- Pour les **CAP** : deux situations d'évaluation (l'une en mathématiques, l'autre en physique-chimie) organisées en première pro, d'une durée de 45 minutes environ chacune.



En prévention – santé – environnement :

- Pour les **BEP** : une situation d'évaluation écrite organisée en première pro, d'une durée d'une heure (portant sur les modules 1 à 7 du programme PSE du Bac Pro).
- Pour les **CAP** : une situation d'évaluation écrite organisée en première pro, d'une durée d'une heure (portant sur les modules 1 à 4 du programme PSE de CAP).

En éducation physique et sportive :

Pour les **BEP** et **CAP**, un ensemble certificatif composé de deux épreuves relevant de deux compétences propres à l'éducation physique et sportive différentes (l'une au moins est choisie sur la liste nationale, l'autre peut être issue d'une liste académique). Ces deux épreuves se déroulent en classe de première professionnelle.

En enseignement professionnel :

Aucune situation d'évaluation certificative ne se déroule plus en classe de seconde professionnelle pour les candidats aux diplômes intermédiaires du Bac Pro.

Sachant pouvoir compter sur votre collaboration, nous vous prions de veiller à l'application de ces nouvelles dispositions

Veillez recevoir nos cordiales salutations.

L'inspecteur académique –
inspecteur pédagogique régional
d'économie et gestion

David LAGEDAMON

L'inspecteur académique –
inspecteur pédagogique régional
des sciences et techniques industrielles

Philippe LEFEBVRE

L'inspectrice académique –
inspectrice pédagogique régional
des sciences de la vie et de la terre

Marie-Hélène PEREZ

Le chargé de mission
auprès de l'inspection
de maths-sciences

Raymond FARCY

Le chargé de mission
auprès de l'inspection
des sciences et techniques industrielles

Olivier MONTOUT

La chargée de mission
auprès de l'inspection
d'éducation physique et sportive

Anne LE BOUHELLEC